

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement
 de Haguenau-Wissembourg
 Nombre d'élus : 19
 Élus : 19
 En fonction : 19
 Présents : 12

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 avril 2025

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - Mme Florence GUTH - Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG - Mme Agnès KAMMERER - M. Alain KEITH
 Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - M. Gérard MITTELHAEUSER
 Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER

Absents excusés :

- M. Steve FUHRMANN avec pouvoir à Mme Agnès KAMMERER
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à M Jeannot KLEIN
- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à Mme Aurélia HEINRICH
- M. Eric MULLER avec pouvoir à M. Francis WOLF
- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à Mme Elisabeth JAECK
- M. Jérôme BERTIN avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH--KELLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

6. ACQUISITION DE REMORQUES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DES 3 CHAPITEAUX DE LA COMMUNE.

Rapporteur : Gérard MITTELHAEUSER

La commune a acquis 3 chapiteaux pour lesquels il convient d'acheter des remorques permettant à la fois leur transport et leur stockage.

Il convient de prévoir une remorque par chapiteau, ceux-ci étant susceptibles d'être utilisés séparément à des occasions et en des lieux différents. Chaque chapiteau doit pouvoir être déplacé indépendamment des autres.

Trois offres commerciales ont été adressées à la commune :

STE KRAUTH	ETS RUFFENACH	EURL-METAL-REMORQUE
24 042,36 € HT	24 000,00 € HT	24 939,28 € HT

L'offre de l'Etablissement RUFFENACH est privilégiée en raison de :

- 3 essieux (2 essieux pour les autres offres) qui permettent de supporter le poids du chapiteau en situation de stockage.
- La remorque est équipée d'un porte échelle de 70 cm qui permet que les supports du chapiteau ne glissent pas pendant le transport.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** l'acquisition de trois remorques pour le stockage et le transport des chapiteaux de la commune.
- **RETIENT** l'offre de l'Etablissement RUFENACH situé 5, rue des Chênes à 67670 MOMMENHEIM pour un montant total de 24 000,00 € HT.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF, maire.**

Le (la) secrétaire de séance, Gérard MITTELHAEUSER, **adjoint au maire.**

